

Les ventes privées en ligne épinglées par la DGCCRF

Le Figaro, 16/12/2008.

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a épinglé ces sites qui promettent moult ristournes sans jamais indiquer les prix de référence.

Pour la première fois la semaine dernière, un site Internet de «ventes privées» a écoulé 3 000 diamants à des prix «défiant toute concurrence». Oui, mais par rapport à quel prix ? La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a épinglé hier ces sites qui promettent moult ristournes sans jamais indiquer les prix de référence. Sur 45 sites contrôlés au premier semestre, «deux seulement ont été en mesure de prouver l'existence d'un prix de référence», souligne l'organisme.

Pour la DGCCRF, la pratique consistant à appâter les clients avec des rabais allant parfois jusqu'à 90 % ne devrait pas avoir lieu sans possibilité de comparer à un prix original.

À l'instar de Vente privée ou Brandalley, ces sites se multiplient depuis quelques années. Ils proposent «sur invitations», envoyées par courriel à une communauté de membres souvent cooptés entre eux, des déstockages «flash» en quelques heures de produits de mode, luxe, accessoires mais aussi d'électroménager, de vin voire d'automobiles, à prix dégriffés par rapport aux circuits de vente traditionnels. Pour les marques, c'est devenu un canal très important pour réduire leurs stocks vite sans en supporter la logistique.